



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Concours externe BAC + 3 du CAPES**

Cafep-Capes

Section Lettres : Lettres Modernes

- 1) Exemple de sujet pour la seconde épreuve d'admissibilité
- 2) Attendus de l'épreuve
- 3) Extrait de l'arrêté du 17 avril 2025

Les épreuves des concours externes du Capes et du Cafep-Capes BAC +3 sont déterminées dans [l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré](#), publié au Journal Officiel du 19 avril 2025, qui fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le schéma des épreuves.

**CAPES BAC + 3**  
**Sujet 0 / Seconde épreuve d'admissibilité**

**Texte A**

Sourcil tractif en voûte fléchissant  
Trop plus qu'ébène, ou jayet noircissant.  
Haut forjeté pour ombrager les yeux,  
Quand ils font signe ou de mort, ou de mieux.  
5 Sourcil qui rend peureux les plus hardis,  
Et courageux les plus accouardis.  
Sourcil qui fait l'air clair, obscur soudain,  
Quand il froncit par ire, ou par dédain,  
Et puis le rend serein, clair et joyeux,  
10 Quand il est doux, plaisant et gracieux.  
Sourcil qui chasse et provoque les nues  
Selon que sont ses archées tenues.  
Sourcil assis au lieu haut pour enseigne,  
Par qui le cœur son vouloir nous enseigne,  
15 Nous découvrant sa profonde pensée,  
Ou soit de paix, ou de guerre offensée.  
Sourcil, non pas sourcil, mais un sous-ciel  
Qui est le dixième et superficiel,  
Où l'on peut voir deux étoiles ardentes,  
20 Lesquelles sont de son arc dépendantes,  
Étincelant plus souvent et plus clair  
Qu'en été chaud un bien soudain éclair.  
Sourcil qui fait mon espoir prospérer,  
Et tout à coup me fait désespérer.  
25 Sourcil sur qui amour prit le portrait  
Et le patron de son arc, qui attire  
Hommes et Dieux à son obéissance,  
Par triste mort et douce jouissance.  
Ô sourcil brun, sous tes noires ténèbres  
30 J'ensevelis en désirs trop funèbres  
Ma liberté et ma dolente vie,  
Qui doucement par toi me fut ravie.

Maurice Scève, « Le sourcil », 1536.

**Texte B**

**La courbe de tes yeux**

La courbe de tes yeux fait le tour de mon cœur,  
Un rond de danse et de douceur,  
Auréole du temps, berceau nocturne et sûr,  
Et si je ne sais plus tout ce que j'ai vécu  
5 C'est que tes yeux ne m'ont pas toujours vu.  
Feuilles de jour et mousse de rosée,  
Roseaux du vent, sourires parfumés,  
Ailes couvrant le monde de lumière,  
Bateaux chargés du ciel et de la mer,  
10 Chasseurs des bruits et sources des couleurs,  
Parfums éclos d'une couvée d'aurores  
Qui gît toujours sur la paille des astres,  
Comme le jour dépend de l'innocence  
Le monde entier dépend de tes yeux purs  
15 Et tout mon sang coule dans leurs regards.

### 1 – Sémantique historique (4 points)

Faites les remarques qui vous paraissent nécessaires sur la formation, l'évolution et la signification des mots *forjeté* (texte A, v.3), *ravie* (texte A, v.32), *gît* (texte B, v. 12) et *coule* (texte B, v.15).

### 2 – Orthographe (2 points)

Étudiez, du point de vue phonique et graphique, les marques de genre des adjectifs qualificatifs dans les vers 28 et 29 du texte A.

### 3 – Grammaire (6 points)

a. Étudiez la syntaxe de l'adjectif, dans le texte de A du vers 5 (« Sourcil qui rend heureux ») au vers 10 (« gracieux ») et dans la dernière strophe du texte B. **(4 points)**

b. Faites toutes les remarques grammaticales nécessaires sur :  
« tout ce que j'ai vécu » (texte B, vers 4) **(2 points)**

### 4 – Stylistique (8 points)

Vous proposerez une étude stylistique du texte B, en vous intéressant aux formes et enjeux de la lyrique amoureuse.

## **CAPES BAC + 3**

### **Les attendus du sujet de la seconde épreuve d'admissibilité**

Cette épreuve vise à évaluer la connaissance par le candidat de la langue française. D'une durée de 4 heures, elle est de coefficient 2,5 et est notée sur 20. Une note inférieure ou égale à 5 est éliminatoire. Un corpus comprenant deux textes littéraires, appartenant à deux siècles différents, du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours.

L'appartenance de ces textes à des époques différentes du français moderne invite à des remarques sur les éventuelles évolutions des phénomènes étudiés telles qu'elles s'y manifestent.

Adossé à ce corpus, le sujet se décompose en quatre temps.

La première question, de sémantique historique, porte sur quatre mots que le candidat est appelé à décrire dans une perspective synchronique et diachronique, depuis les origines jusqu'au français moderne. Le choix de ces mots proposés à l'analyse n'est pas seulement motivé par la richesse de leurs significations, mais par l'intérêt de l'apport de leur étude à la connaissance de la grammaire. La deuxième question vise à traiter des questions d'orthographe en lien avec la morphologie, qu'elle soit lexicale ou grammaticale. La troisième question, de grammaire, se décompose en deux temps. Le premier invite le candidat à explorer une notion grammaticale dans tout ou partie des deux textes littéraires, selon la fréquence des occurrences qui la mettent en jeu. Le second, à partir d'un bref segment issu de l'un des textes, invite à faire à son sujet toutes les remarques grammaticales considérées comme opportunes. Enfin, la quatrième question, de stylistique, invite à traiter, par l'analyse en tout ou partie de l'un des deux textes littéraires, d'un phénomène stylistique ancré dans la grammaticalité du passage à étudier.

Le lien entre ces trois questions n'est pas de simple juxtaposition. Dans une logique de cohérence globale, les réflexions suscitées par les questions posées en sémantique historique et en grammaire peuvent être de nature à alimenter l'analyse stylistique.

\*

Les attendus qui suivent mettent l'accent sur les questions (orthographe et remarques grammaticales nécessaires) qui représentent une nouveauté par rapport à l'épreuve disciplinaire appliquée telle qu'elle existe pour le Capes externe de Lettres modernes depuis 2022. Pour les autres questions (sémantique historique, grammaire, stylistique), les candidats sont invités à compléter la lecture de ces attendus par celle des rapports du jury des sessions antérieures.

\*

## 1 – Sémantique historique (4 points)

Faites les remarques qui vous paraissent nécessaires sur la formation, l'évolution et la signification des mots *forjeté* (texte A, v.3), *ravie* (texte A, v.32), *gît* (texte B, v. 12) et *coule* (texte B, v.15).

| On attend                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | On n'attend pas                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>– Des remarques d'ordre morphologique, sémantique et diachronique appropriées selon les occurrences.</li><li>– Notamment, sur le plan sémantique, la proposition d'une analyse historique lorsque l'occurrence s'y prête, en étant attentif aux grands modes d'évolution et aux raisons qui peuvent les expliquer : extension ou restriction de sens, glissement de sens (métonymie, métaphore), affaiblissement ou renforcement du sens, valorisation ou dévalorisation du sens.</li><li>– La mise en évidence de la structuration d'un lexique dans une perspective diachronique, en s'attachant lorsque c'est possible à la question de l'étymologie, aux procédés de construction (dérivation) et de composition, ainsi qu'aux emprunts.</li><li>– Une étude de l'insertion des unités lexicales dans le texte, par exemple en prêtant attention à la construction d'un verbe. La situation contextuelle est à examiner de près.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>– La récitation de fiches de vocabulaire apprises par cœur et déroulant des étapes du type : étymologie, différents sens du mot en diachronie puis étude synchronique.</li><li>– Une série de remarques non liées entre elles, témoignant d'un propos non construit, sans déroulement logique de la pensée.</li><li>– Un relevé de synonymes ou d'antonymes, sous forme de catalogue, sans aucune analyse ou mise en valeur du sens dans le texte.</li><li>– La récitation d'un paradigme morphologique sous forme d'une liste brute de mots sans aucun apport réflexif.</li></ul> |

La question de sémantique historique constitue le volet diachronique de l'épreuve : le candidat doit mettre en œuvre des connaissances d'histoire du français sur les changements sémantiques pour tracer les parcours diachroniques des unités qui peuvent être lexicales ou grammaticales, et analyser en discours l'emploi de ces unités. Le sujet choisit ici l'orientation lexicale. Il ne s'agit pas de répéter une notice de dictionnaire ni une fiche de vocabulaire, mais de montrer une réflexion sur l'évolution du français depuis ses origines et, dans la comparaison entre deux textes, de statuer sur deux états de langue et d'analyser la variation sémantique dans un discours.

Quelles sont les sources du lexique français autres que la langue mère latine et quel est l'effet de la coexistence avec le latin, langue du savoir, de la religion et de la littérature au moins jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle ? Les candidats sont censés maîtriser les concepts nécessaires pour analyser le lexique du point de vue de la morphologie (dérivation, composition), du point de vue sémantique (les mécanismes qui engendrent la polysémie, comme la métaphore, la métonymie, la restriction et l'extension de sens ; les différents types de relations entre lexèmes comme (para)synonymie, antonymie, hyperonymie, hyponymie, métonymie) et les processus évolutifs comme la grammaticalisation et la lexicalisation. Enfin, il est important que les candidats prêtent attention à des changements de registre au fil du temps (un terme courant à telle époque peut devenir archaïque et être perçu comme soutenu à une époque plus tardive), ainsi qu'aux évolutions de péjoration ou de mélioration qui suivent la logique d'un contexte socioculturel changeant.

L'exemple de sujet donné suppose ainsi les attendus suivants :

## 1 – Origine, formation et évolution des mots

C'est la dimension diachronique de l'épreuve, qui demande d'une part la connaissance de l'histoire du lexique français, c'est-à-dire de ses origines, mais aussi les grandes périodes de son évolution ainsi que ses traits généraux, et d'autre part une capacité à mettre en évidence des usages variants d'un même mot selon les périodes et les textes. Les candidats pourront commencer par prendre la mesure du corpus proposé pour distinguer les mots empruntés des mots hérités et voir si ces derniers sont savants ou populaires.

Les exemples choisis à partir des deux textes sont des formes verbales. Il faut connaître les phénomènes morphologiques ou sémantiques suivants :

- Phénomène de composition dans *forjeté*, à partir de l'ancienne préposition *fors* « en dehors de » et du verbe *jeter*, ce qui permet, avec l'aide du contexte, d'en déduire le sens. D'un point de vue diachronique, le verbe *forjeter*, attesté au Moyen Âge et encore employé au XVI<sup>e</sup> siècle avec ce sens de « projeter en avant », n'est plus guère utilisé aujourd'hui que dans le domaine particulier de l'architecture (pour exprimer un procès d'extraction en saillie précisément hors de l'alignement d'une construction, signification dont la connaissance ne saurait être attendue du candidat).
- Il faut reconnaître dans le verbe *ravir*, ici sous une forme participiale, l'idée très concrète initiale du mouvement : « enlever de force ». On trouve ce verbe dès le XII<sup>e</sup> siècle en français. Mais ce qui importe pour la question de sémantique historique est la polysémie de la forme verbale qu'il convient de mettre en relief : dès le XIII<sup>e</sup> siècle, *être ravi en extase* déplace le sens initial dans le domaine du plaisir. *Ravir* signifie alors « procurer un vif plaisir » (*cela me ravit le cœur*) tout autant que « priver » quelqu'un de quelque chose (*il m'a ravi mes économies*) ;
- Il conviendra de reconnaître dans la forme *gît* le verbe *gésir*, défectif, qui signifie tout à la fois « être étendu » (depuis le X<sup>e</sup> siècle), « être mort » (XI<sup>e</sup> siècle) que « se trouver », par exemple dans l'expression « *c'est là que gît toute la difficulté* » ;
- Enfin, on pourra voir dans le verbe *couler* une polysémie assez large : du mouvement d'un liquide (*l'eau coule*) au temps qui passe (*nous coulons des jours heureux*), sans oublier le procès exprimant l'engloutissement ou la ruine (*le bateau coule, l'entreprise coule...*).

Plus généralement, le candidat doit maîtriser les notions de lexicologie et de sémantique de base (dérivation, composition, métaphore, métonymie, grammaticalisation, lexicalisation, concret, abstrait, etc.), absolument indispensables pour traiter les questions de sémantique historique.

## 2 – Emploi en contexte

Il s'agit ici de montrer le fonctionnement sémantique des mots en discours. Pour cette partie, il faut à la fois connaître la structure sémantique de chaque mot selon les périodes et analyser l'usage en discours. Le candidat doit être sensible au contexte et à l'écart chronologique et pourra orienter sa réponse de la façon suivante :

- en abordant la variation sémantique qui met en évidence la polysémie ou un état de langue différent ;
- en travaillant sur l'inscription du mot étudié au sein d'une isotopie dans le texte.

Plus généralement, le candidat devra être attentif à la manière dont circule le sens dans le texte, aux relations sémantiques (synonymie, antonymie, hyperonymie, hyponymie) et à leur variabilité historique, ainsi qu'aux modalités d'inscription des mots dans les textes et aux éventuels effets de polysémie.

## 2 – Orthographe (2 points)

Étudiez, du point de vue phonique et graphique, les marques de genre des adjectifs qualificatifs dans les vers 28 et 29 du texte A.

| On attend                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | On n'attend pas                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Une brève introduction qui présente la notion et les occurrences ;</li><li>- Une démarche contrastive qui envisage les relations phonie/graphie, ce qui impose une transcription API ;</li><li>- Une analyse de l'ensemble des occurrences ;</li><li>- Une réponse organisée avec un plan apparent.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Des considérations générales sur l'orthographe qui ne tiendraient pas compte des occurrences à analyser ;</li><li>- Une analyse qui ne porterait que sur le code écrit ;</li><li>- Une analyse des faits orthographiques en diachronie ;</li><li>- Une analyse linéaire des mots, indépendamment les uns des autres ;</li><li>- Une analyse littéraire.</li></ul> |

La question d'orthographe est nouvelle ; elle vise à évaluer les compétences des candidats et candidates à traiter des questions d'orthographe en lien avec la morphologie, qu'elle soit lexicale ou grammaticale.

Elle exige une réflexion sur les correspondances entre code écrit et code oral.

### Pistes de réponse

Les adjectifs qualificatifs sont variables en genre et en nombre et s'accordent avec leur support nominal. *Triste*, *douce* et *noires* sont au féminin puisqu'ils sont épithètes des noms féminins *mort*, *jouissance* et *ténèbres* ; *brun* est au masculin en tant qu'épithète du nom masculin *sourcil*. Le marquage de l'opposition entre le genre masculin et le genre féminin diffère cependant selon les codes (écrit et oral) et selon les adjectifs.

#### 1) L'adjectif ignore la variation en genre à l'oral et à l'écrit : adjectif épïcène

- *triste*/[tRist(e)] : adjectif en *-e* au masculin à l'écrit. Dans le texte en vers, le *e* graphique est réalisé (parce qu'il est entre deux consonnes) en [e] mais ne constitue pas une marque du genre féminin.

#### 2) L'adjectif varie en genre à l'écrit et à l'oral

##### a) Code écrit

- Pour *brun*/*brun+e* ; *noir(s)*/*noir+e(s)* : l'adjectif au féminin est formé par ajout d'un *e* (affixe flexionnel) sur la base de l'adjectif au masculin ;
- Pour *doux*/*douc+e* : le féminin est formé par ajout d'un *-e* (affixe flexionnel) sur la base de l'adjectif au masculin avec **modification de la consonne finale de la base** : *doux* et *douc* sont des allomorphes graphiques.

##### b) Code oral

Les occurrences du corpus apparaissant dans un texte versifié, il convient de s'interroger sur des formes de féminin spécifiques.

#### i) L'opposition en genre à l'oral se marque en règle générale par l'opposition entre la base vocalique du masculin et la base consonantique du féminin.

- Pour [dUs] > [dU] : le masculin s'obtient par **retranchement de la consonne finale de l'adjectif au féminin**. Dans le texte de Scève, la réalisation en [e] du morphème flexionnel *-e* en finale est

cependant rendue obligatoire puisqu'il est entre deux consonnes : [dUse]. On a alors **deux formes possibles** de l'adjectif au féminin : celle de la prose [dUs] (où le *e* graphique est à valeur zéro) et celle due aux contraintes de la versification où le genre féminin est **aussi** marqué par la réalisation du *e* graphique en [e] : [dUse].

- Pour [bRun] > [bRD] : le masculin s'obtient par retranchement de la consonne finale **et modification de la voyelle** de la base du féminin. On constate une **nasalisation** [y] > [D] de la voyelle finale lors de la chute de la consonne nasale : le trait nasal de la consonne se reporte sur la voyelle.

ii) L'opposition en genre à l'oral se marque seulement en poésie versifiée et dans certaines positions :

[nwaR] est un adjectif se terminant au féminin par une consonne à l'oral [R] mais celle-ci demeure présente au masculin : [nwaR]. En prose, l'adjectif est donc **invariable** en genre à l'oral. Il ne varie qu'à l'écrit, le *e* du féminin restant muet. Dans le cas du texte cependant, la réalisation du [e] au féminin est rendue obligatoire puisque l'adjectif est au pluriel et que le *e* graphique se trouve alors encadré par deux consonnes. L'adjectif connaît donc **aussi** une variation en genre à l'oral avec la réalisation du morphème flexionnel du féminin en [e] : [nwaRe] vs [nwaR].

### 3 – Grammaire (6 points)

- a. Étudiez la syntaxe de l'adjectif, dans le texte A du vers 5 (« Sourcil qui rend peureux ») au vers 10 (« gracieux ») et dans la dernière strophe du texte B (4 points).

| On attend                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | On n'attend pas                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Une introduction qui définisse la notion ;</li><li>- Un relevé exhaustif des occurrences (une dizaine, en général) et leur classement raisonné et explicite (titres de parties et sous-parties apparents) à partir d'une logique grammaticale ;</li><li>- Une analyse des occurrences qui repose sur des opérations linguistiques ;</li><li>- Le cas échéant, un repérage des occurrences problématiques ;</li><li>- Une maîtrise des fondamentaux de la grammaire scolaire avant même toute discussion éventuelle de niveau universitaire.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Un relevé non commenté ;</li><li>- Le relevé de quelques occurrences ;</li><li>- Un commentaire restreint aux seuls enjeux morphologiques ou aux seuls enjeux sémantiques d'une notion ;</li><li>- Une délimitation ambiguë des occurrences ;</li><li>- Un développement esthétique ou littéraire.</li></ul> |

La première question de grammaire demeure identique à celle qui figurait dans l'ancienne épreuve de langue française. Elle continue d'évaluer l'aptitude des candidates et candidats au raisonnement grammatical à partir d'un corpus d'occurrences. Formellement, l'exercice doit comporter une introduction, un plan (qui n'est pas contraint, mais implique un classement des occurrences, selon une logique qui dépendra du sujet et du corpus, mais qui privilégiera l'approche syntaxique) et un relevé commenté des occurrences.

Cette question étant inchangée, on se reportera avec profit aux rapports du jury présents sur le site « Devenir Enseignant ». Ainsi que ces rapports le rappellent, il convient, pour commencer, de **définir la notion à l'étude**.

La question porte sur l'ensemble d'une classe grammaticale, l'adjectif, et non sur le seul adjectif *qualificatif* : toutes les sous sous-catégories d'adjectifs doivent *a priori* être étudiées (qualificatif, relationnel, indéfini, ou « modalisants » (= de « troisième type » ou « inclassables » cf. *Grammaire méthodique du français*, 2016, p. 634)).

De plus, le sujet imposant d'adopter une perspective syntaxique, il convient de prendre en compte la possibilité pour l'adjectif d'être tête d'un groupe adjectival. C'est alors l'ensemble de ce groupe et non le seul adjectif qui occupe une fonction dans la phrase (épithète d'un nom ou d'un pronom, apposition à un GN ou un groupe pronominal, ou attribut du sujet ou du COD).

Un second attendu porte sur l'établissement raisonné du **corpus d'étude**.

Les propriétés partagées par tous les mots appartenant à la classe des adjectifs (pas d'autonomie référentielle, ne peut jamais être à l'ouverture d'un GN, entretient une relation de caractérisation ou de prédication avec un support nominal, marquée par l'accord en genre et nombre) permettent de retenir quatorze adjectifs, tous qualificatifs, dont deux subissent une variation en degré et sont tête d'un groupe adjectival. Elles permettent d'éliminer l'occurrence « éclos » (Texte B), même si celle-ci est tête d'un groupe en fonction d'apposition à un GN : éclos régit un complément verbal (« d'une couvée d'aurores ») et n'est pas gradable : il s'agit donc d'un participe passé.

Les pistes de réponse suivantes visent à illustrer les attendus en termes **d'organisation** et de justification notamment des analyses fonctionnelles par le recours à des **manipulations** syntaxiques.

1. L'adjectif (ou le groupe adjectival) est en fonction d'épithète d'un nom

Dans ce cas, l'adjectif est un constituant facultatif du groupe nominal.

- « entier », épithète du nom « monde » dans le GN « le monde entier »
- « purs », épithète du nom « yeux » dans le GN « tes yeux purs »
- « clair », épithète du nom « air » dans le GN « l'air clair »

Ces trois adjectifs postposés sont des constituants du GN, comme le montrent les tests de pronominalisation suivants : *Il dépend de **ceux-ci**. Sourcil qui **le** fait obscur soudain*. La postposition d'*entier* et de *clair* est contrainte (\**l'entier monde*/\**le clair air*), alors que celle de *pur* est optionnelle et peut à ce titre être considérée comme la position non marquée (vs « tes purs yeux »).

- « les plus hardis », « les plus accouardis » : « hardis » et « accouardis » sont au superlatif relatif dit de supériorité : le superlatif relatif est constitué de l'adjectif au comparatif de supériorité (= modifié par l'adverbe *plus*) et précédé ici de l'article défini. On peut considérer que le nom « hommes », tête du GN, est en ellipse : « les *hommes* les plus hardis/accouardis ». Ces deux groupes adjectivaux sont en fonction d'épithètes du nom « hommes » non exprimé.

## 2. L'adjectif est en fonction d'attribut

Contrairement à l'épithète, constituant du GN, l'attribut est un constituant du groupe verbal. Il entretient une relation prédicative, soit avec le sujet du verbe, soit avec son COD. Seul l'adjectif *qualificatif* est apte à occuper cette fonction.

### a) Attribut du sujet

« doux, plaisant et gracieux » : trois adjectifs coordonnés en fonction d'attribut du sujet « il ». Ils sont de fait non supprimables (\**il est*), non déplaçables hors du GV (\**doux, plaisant et gracieux il est*), attribuent une propriété au sujet et leur pronominalisation est possible en *le* invariable : *quand il l'est / le sera*.

### b) Attribut du COD

« peureux », « courageux », « obscur », « serein, clair et joyeux » (trois adjectifs coordonnés) sont respectivement attributs des COD « les plus hardis », « les plus accouardis », « l'air clair » et « le ». En effet, tous sont non supprimables (\**qui rend les plus hardis,...*), non déplaçables hors du GV (\**qui peureux rend les plus hardis, ...*) ; la pronominalisation en « les » ou « le » des GN « les [hommes les] plus hardis », « les [hommes les] plus accouardis » et « l'air clair » prouve qu'ils sont extérieurs à ces GN COD, avec lesquels ils permutent au sein du GV(*qui fait obscur soudain l'air clair...*) et entretiennent, comme « serein, obscur et joyeux » avec le pronom COD *le*, une relation prédicative marquée par l'accord en genre et en nombre : *qui **les** rend peureux*.

On remarquera que le corpus ne présente aucun cas d'adjectif ni de groupe adjectival en fonction d'apposition à un GN ou un pronom.

- b. Faites toutes les remarques grammaticales nécessaires sur « tout ce que j'ai vécu » (texte B, vers 4) (2 points)

| On attend                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | On n'attend pas                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une identification du segment : mot, syntagme ou proposition ; classe et fonction syntaxique éventuelle</li> <li>- La mise en évidence des faits syntaxiques et morpho-syntaxiques les plus saillants qui y apparaissent ;</li> <li>- Une hiérarchisation de ceux-ci (par exemple de la macrostructure à la microstructure) ;</li> <li>- L'utilisation d'opérations linguistiques (substitution, déplacement, suppression, ajout, etc.) afin de justifier les analyses au-delà des étiquetages.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un commentaire littéraire centré sur l'interprétation ;</li> <li>- Une analyse lexicale, métrique et/ou purement énonciative sans appui sur la syntaxe.</li> <li>- Une analyse grammaticale exhaustive de tous les constituants et de toutes les fonctions présentes dans le segment ;</li> <li>- Une analyse logique ou une analyse grammaticale identifiant la nature et la fonction de toutes les unités du segment à l'étude.</li> </ul> |

Cette question doit permettre aux candidates et candidats de montrer leur aptitude à isoler des faits syntaxiques qui leur paraissent intéressants, et à justifier leur choix en proposant une réflexion qui s'appuie sur des manipulations, et, au besoin, questionne la terminologie.

### Pistes de réponse

Le segment à étudier est une **proposition subordonnée** en fonction de **COD** du verbe *savoir* : 1) la pronominalisation en *le* variable, forme spécifique du COD, permet à la fois de conclure que le segment est lui-même **constituant d'une phrase** et d'identifier sa fonction syntaxique : *Et si je ne le sais plus / C'est que tes yeux ne m'ont pas toujours vu*. 2) Puisque ce segment est de **structure phrastique**, il s'agit d'une **proposition** subordonnée, dont la principale est la proposition [*si je ne sais plus [tout ce que j'ai vécu]*], qui est donc elle-même une proposition subordonnée.

Les candidates et candidats pourront ensuite s'intéresser à certains des points suivants. Les analyses qui suivent détaillent le cheminement de la réflexion afin d'illustrer les attendus en termes moins de contenus (on n'attend évidemment pas que tous les points soient traités, ni qu'ils le soient de manière aussi détaillée pour le point 1)) que de démarche (progressivité du raisonnement et appui sur des opérations linguistiques).

#### 1) La classe de la proposition subordonnée

La subordonnée *tout ce que j'ai vécu* a la distribution d'un GN et peut donc, dans la perspective d'un classement analogique des subordonnées, être dite subordonnée **substantive**.

Un classement dit *formel* des subordonnées se fonde sur les types de marquage de la subordination et notamment la classe du mot qui les introduit. Dans cette perspective, le classement de *tout ce que j'ai vécu* soulève quelques difficultés :

- On remarque tout d'abord que le « tout » à l'initiale de la subordonnée est **supprimable** : *je ne sais plus [ce que j'ai vécu]*
- La subordonnée s'ouvre donc sur la séquence (*tout*) *ce que*, où la forme *que* est précédée d'un pronom démonstratif de forme simple *ce*. Or *ce* n'est pas ici en emploi anaphorique (= il n'a pas d'antécédent), ce qui autorise à conclure que *ce que* constitue un **mot unique**. *Ce que* peut s'analyser comme un **pronom** puisqu'il a un **référent** (il désigne ici par défaut un inanimé) et une **fonction** dans la subordonnée qu'il introduit : la réduction de la subordonnée à une phrase

syntactiquement autonome se fait par commutation du *ce que* avec un autre pronom ou un GN : *ce que j'ai vécu* => *j'ai vécu cela/j'ai vécu cette vie*.

- c) Reste alors à identifier la sous-catégorie de pronom à laquelle appartient *ce que*. Il peut théoriquement s'agir d'un pronom **relatif** (ouvrant une subordonnée relative) ou d'un pronom **interrogatif** (ouvrant alors une subordonnée interrogative indirecte partielle), tous deux de forme complexe. Une première étape du raisonnement consiste à voir si le verbe dont dépend la subordonnée, ici *savoir* dans une phrase de forme négative, peut se construire avec une subordonnée interrogative indirecte. C'est bien le cas : *je ne sais plus pourquoi il est venu/comment il est venu*. Cette réponse positive ne permet donc pas d'éliminer l'hypothèse de l'interrogative indirecte. Une deuxième étape du raisonnement doit porter sur le sens du verbe *savoir* dans *je ne sais plus*. Bien que la phrase soit de forme négative, l'emploi du forclusif *plus* tend à faire que *savoir* conserve son sens thétique : il pose la perte d'un savoir plutôt qu'il ne met celui-ci en débat ou en énonce la recherche. Un autre argument, celui-ci formel, vient corroborer la piste de la relative plus que de l'interrogative indirecte, c'est la présence de *tout* devant *ce que*. En effet, seul le pronom **relatif** de forme complexe peut être renforcé par *tout*, et non le pronom interrogatif : *je me demande ce qu'il a vécu* / \**je me demande tout ce qu'il a vécu*.
- d) On en conclut donc que (*tout*) *ce que* est un pronom **relatif** de forme complexe ouvrant dès lors une subordonnée *relative*. La nature de *ce que* permet également de classer la *tout ce que j'ai vécu* parmi les subordonnées relatives **substantives** (le pronom relatif est sans antécédent), et **périphrastiques** (le relatif est de forme complexe, par opposition aux relatives substantives *indéfinies*, où le relatif sans antécédent est de forme simple). La notion de *périphrastique* peut s'expliquer par le fait que *tout ce que j'ai vécu* constitue une périphrase par rapport à un GN qui serait *les événements de ma vie*.

## 2) La nature de « tout »

La classe de *tout* est particulièrement délicate à établir : déterminant (comme dans *tout homme...*) ? pronom indéfini (comme dans *tout est fini*) ? adverbe (comme dans *il est tout apeuré*) ?

- a) *tout* est, comme on l'a précédemment prouvé, supprimable, comme l'**adverbe**.
- b) cependant il est variable en genre et nombre, comme le **pronom indéfini** : devant les pronoms relatifs complexes *celles que* ou *ceux que*, *tout* s'accorde en genre et nombre : *toutes celles que j'ai vues* / *tous ceux que j'ai vus* ;
- c) il fonctionne pourtant ici comme un quantifiant de la totalité, à la manière d'un déterminant et non comme une expression référentielle, à la manière d'un pronom. *A priori*, il ne peut s'agir d'un déterminant car les dét ne peuvent se placer qu'à l'ouverture d'un GN et ne sont pas supprimables, mais la forme *tous* devant le relatif *ce que* se prononce comme le déterminant ([tU]) et non ([tUs]) comme le pronom indéfini : (*tous*) *ceux qui le voient l'apprécient*// *tous les gens l'apprécient* [tU] vs *tous l'aiment* [tUs].

*Tout ce que* peut donc s'analyser comme un mot unique, une forme particulière, renforcée par *tout*, du pronom relatif *ce que*.

## 3) La construction du verbe *vivre*

Si l'on réduit la subordonnée à une phrase syntaxiquement autonome, en remplaçant le relatif *tout ce que* par un pronom non subordonnant équivalent, on obtient : *j'ai vécu cela/je l'ai vécu*.

On peut en déduire que *tout ce que* occupe la fonction de COD du verbe *vivre* dans la relative du texte. Le verbe *vivre* y est donc en construction transitive directe.

## 4) L'ordre des mots et l'accord du participe passé

Dans la relative, le verbe est conjugué à un temps composé, ici le passé composé de l'indicatif.

*Vivre* forme ses temps composés avec l’auxiliaire *avoir*. Parce qu’il est un subordonnant, le pronom relatif *tout ce que* est nécessairement à l’ouverture de la subordonnée et se trouve donc à gauche de la forme verbale, notamment de son auxiliaire. Le participe passé de *vivre* s’accorde donc en genre et nombre avec *tout ce que*, qui est son COD, parce que celui-ci lui est antéposé : *Vécu* est ici au masculin singulier (forme non marquée). Le pronom (*tout*) *ce que*, qui réfère à un inanimé, et est parfois dit « neutre », régit pourtant un accord au masculin (et au singulier).

#### 4 – Stylistique (8 points)

*Vous proposerez une étude stylistique du texte B, en vous intéressant aux formes et enjeux de la lyrique amoureuse.*

L'exercice de stylistique met en avant la capacité des candidats à étudier un texte littéraire à partir d'une question centrée sur un ou plusieurs faits linguistiques. L'exposé doit comprendre une introduction, un plan apparent, le commentaire d'occurrences significatives et une brève conclusion.

| On attend                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | On n'attend pas                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Un commentaire répondant à une problématique, construit comme une argumentation, comportant une introduction et une conclusion et faisant apparaître un plan avec des titres et des sous-titres ;</li><li>- Une lecture rendant compte des faits de langue les plus saillants d'un texte (énonciation, organisation textuelle, syntaxe, métrique, lexique, rhétorique, etc.) systématiquement reliés à leurs effets de sens ;</li><li>- Un commentaire dont la problématique se fonde sur les notions formelles énoncées dans la consigne sans se réduire à sa seule répétition.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Un commentaire voulu exhaustif ou panoramique, ou bien juxtaposant des analyses de détail, sans lien entre elles ni visée d'ensemble. ;</li><li>- Une lecture impressionniste, faite d'<i>a priori</i> et de généralités (sur l'auteur, l'œuvre, le genre, etc.), inattentive à ce que dit le texte et à la manière dont il le dit ;</li><li>- Un plan non apparent ;</li><li>- Un commentaire comportant des remarques seulement lexicales ;</li><li>- Un commentaire littéraire centré sur l'interprétation ;</li><li>- Une analyse linéaire ;</li><li>- Un catalogue de procédés d'écriture non interprétés ;</li><li>- Une « problématique » qui se contente de reprendre l'intitulé du sujet.</li></ul> |

Cette question étant inchangée, on se reportera avec profit aux rapports du jury présents sur le site « Devenir Enseignant ».

En ce qui concerne plus précisément l'étude de la lyrique amoureuse dans le poème de Paul Éluard, il est attendu du candidat une introduction dans laquelle il définit la notion de lyrique afin de la mettre en relation avec les principaux enjeux du poème.

S'agissant du développement, quel que soit le plan proposé, il convient de s'intéresser à la rhétorique du blason, en tant qu'elle travaille à la caractérisation de la femme aimée et à son éloge. L'étude de la lyrique amoureuse peut également s'appuyer sur le motif des yeux en tant qu'ils sont évoqués dans le poème comme miroir du monde. C'est donc aussi le travail des différentes isotopies (le cercle, la nature, les sens) et métaphores qu'il s'agit d'explorer au service de cette lyrique amoureuse par laquelle le poète exprime le sentiment de vivre et exister uniquement à travers les yeux et le regard de l'être aimé.

## **CAPES BAC + 3**

### **Réglementation de la seconde épreuve d'admissibilité**

Extrait de l'annexe de l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025

#### **A. - Epreuves d'admissibilité**

##### **2° Seconde épreuve d'admissibilité.**

L'épreuve consiste en une analyse grammaticale et stylistique en réponse à un sujet posé. Le sujet impose, à partir d'un corpus de deux textes, l'étude d'une ou de plusieurs notions grammaticales et l'étude stylistique de tout ou partie de l'un des deux textes littéraires. Le corpus se compose de deux textes littéraires de siècles différents (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours).

L'épreuve évalue la capacité du candidat à mobiliser des savoirs grammaticaux au service de la compréhension de certains phénomènes linguistiques et littéraires.

Durée : quatre heures.

Coefficient 2,5.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.